

Parquet du Tribunal de Police de Bobigny
CS 41101
35911 RENNES CEDEX 9

DECISION DE CLASSEMENT SANS SUITE

L'Officier du Ministère Public
à
MAITRE DEHAN & SCHINAZI
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence :
Rédacteur :

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

Après examen de votre requête et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette contravention.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à BOBIGNY, le 11/05/2023

**L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
Le Commandant de Police**

